

mis au jour par le célèbre Aubert le Mire, à Anvers 1610 in 4°.

Ce même Divæus a été Greffier de la Ville de Louvain, & par cette occasion il y a eu l'inspection des Archives. Aussi, à la fin du premier Ouvrage il dit : *De veritate autem narrationis licet nova atque hæcenus inaudita, securus esto. Testor enim Deum, nec anilibus fabulis creditum, nec temerè quicquam assertum, sed omnia ex certissimis & Archivorum & rationum publicarum & sepulchrorum monumentis erecta.*

Valère André, dans la Bibliothèque Belgique, fait aussi mention des Ouvrages de notre Auteur, & de celui que nous recherchons.

Pierre Scriverius fait mention de ce même petit Traité, que nous recherchons, *svud de Aufrasia*, dans une Lettre qui se trouve in *Analectis Antonii Matthai*, Tome II. page 387 in-quarto.

On trouve aussi que notre Auteur, dans son Traité *de Rebus Brabanticis*, dit qu'il a fait *Commentarium de legibus Brabanticis*, item *Commentarium rerum Germanicarum*, item *expeditionis Italica peculiare opusculum de Henrico Imperatoris gestis*, item *speciale opus de Godefrido Barbato ejusque posteris*.

Il faut que ces Ouvrages ayent péri, puisqu'on n'en a jamais rien découvert dans aucun Auteur.

Pour avoir une idée de ces Ouvrages manuscrits, nous en joignons ici la Note.

*Elenchus Capitum quatuor Librorum rerum Lovaniensium per Petrum Divæum.*

Liber I.

Cap. I. *De antiquitate Lovanii.*

Y

Cap.